

Service des Contentieuses Commun.

375L70318.

<1933>

Surface des lieux des contentieuses

des compagnies de Chemin de Fer.

Reassessments 1914
(Cutage & arduous - Treatment notes)

Cubage nécessaire aux Archives

	<u>Cubage des Locaux</u>	<u>Cubage des Archives</u>
Est	100 m ³	40 m ³
État	650 m ³	140 m ³
Midi (+ Bordeaux)	150 m ³	100 m ³
Nord	500 m ³	250 m ³
Orléans (+ Vallauris)	248 m ³	
P.L.M.	540 m ³	
Total ...		2.188 m ³

Bureaux Sis 13 rue d'Alsac

Reproprations : Chef de bureau : Report : 334^m,84
: 5,9(x 3,30 = 19^m,63
1. bureau : 5,9(x 9,1) = 54^m,44
2. bureau : 5,95 x 10,07 = 59^m,91

Procès Commerciaux: Chef de bureau : 5,95 x 3,28 = 19^m,51
Agents : 5,95 x 10^m, = 59^m,50

Contributions _____ : 5,95 x 7^m, = 41^m,65

589^m,48

Bibliothèque _____ 5,8(x 3 = 17^m,55

Surface des bureaux occupés par le Contentieux.

23 rue d'Alsace

M. le Chef du Contentieux	: 6 ^m .80 x 5 ^m .95	= 40 ^m .46.	
M. Charvann	: 5 ^m .95 x 3 ^m .	= 17 ^m .85	
M. de Caqueray	: 5 ^m .95 x 6 ^m .42	= 38 ^m .19	
Aff. Générales - chef de bureau	: 5 ^m .95 x 3 ^m .15	= 18 ^m .74	
}	Inspecteurs	: 5.70 x 5.41	= 31 ^m .06
	M. Larraue	: 5.85 x 3.15	= 18 ^m .42
	agents	: 5.85 x 6.24	= 36 ^m .50
Bibliothèque	: 5.85 x 3.	= 17^m.55	
Jardin de bureau	: 5.85 x 2.77	= 16^m.20	
Accidents : 1 ^{er} bureau	: 3.20 x 5.10	= 16 ^m .32	
}	2 ^e bureau	: 3.30 x 5.10	= 16 ^m .83
	3 ^e bureau	: 3.10 x 5.10	= 15 ^m .81
Mutations et oppositions	chef de bureau	: 5.10 x 3.30	= 16 ^m .83
	agents	: 6.80 x 5.10	= 34 ^m .68
	op ^{os}	: 6.50 x 5.10	= 33 ^m .15
à reporter :		<u>334^m.84</u>	

SUPERFICIE OCCUPEE PAR LES BUREAUX DU
SERVICE DES TITRES ET LES RESSERRES DE LA COMPAGNIE DE
L'EST

COMPTABILITE GENERALE

Surface des bureaux réservés au personnel (149 agents)	840 m ²
Surface des locaux d'archives	805 m ²
Surface des resserres et caveaux	540 m ²
Total	<u>2.185 m²</u>

Surface du hall : 475 m²

Paris, le 1^{er} Mars 1933.*Confidentielle*

Mon cher Président.

Je me permets de vous signaler immédiatement certaines rectifications à apporter, en ce qui concerne le P. L. M., dans le tableau annexé au projet de procès-verbal que vous avez bien voulu me communiquer.

En dehors de l'Etat major (3) l'effectif de mon service, garçons et femmes de Bureau compris, est de 73 agents. En outre, le 2^e Bureau de la 5^e Division de l'Exploitation, qui traite les affaires commerciales en première instance, comporte 22 agents, employés, expéditionnaires et dactylographes - Au total : 95.

Les agents spécialisés dans les affaires d'oppositions, à l'exception de ceux en dehors de la fusion, sont au nombre de 6, et non de 4.

Par contre, 11 agents du Bureau du Domaine doivent être fusionnés ; ils s'occupent exclusivement du Domaine public de la Compagnie : acquisitions, consignations, échanges, ventes, locations, archives, etc. Les agents chargés du Domaine Privé (V) relèvent du Secrétariat de la Compagnie, et non du Contentieux ; si j'ai été souvent consulté, c'est à titre purement personnel et non verbalement.

Très affectueusement dévoué,
Mon cher Président, l'impression de mes sentiments

P. Vandeweyer

M. de Lasteyrie de Jol.

PERSONNELLE

Contentieux et Domaine

Rappeler en marge de la
réponse l'indication ci-dessous

N^o
Conférences
Chefs du Contentieux

Compagnie du Chemin de fer du Nord

18, Rue de Dunkerque (10^e Arrondissement)

Registre du Commerce Seine N° 52.298

Ne traiter qu'une seule affaire
dans la même lettre

Paris, le 17 Mars 1933

Mon Cher Président,

Comme suite à notre conversation téléphonique de ce jour, j'ai l'honneur de vous donner ci-après les surfaces des Bureaux occupés actuellement par le Personnel des Services :

1° - des Titres,	1.470 m ²
2° - du Contentieux et du Domaine	708 m ²

Veillez agréer, Mon Cher Président, l'assurance de mes sentiments bien dévoués:

LE CHEF DU CONTENTIEUX ET DU DOMAINE,

Monsieur de LASTIC,
Chef du Contentieux
de la Compagnie de l'Est.